



Rapport d'activité 2021



Jean-Michel MAURIN
Directeur



Véronique LAGRANGE
Directrice-adjointe



Stéphanie DEPOORTER
Directrice-adjointe

Par les politiques publiques qu'elle porte la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement agit directement et concrètement pour le cadre de vie des martiniquaises et des martiniquais.

Ce rapport d'activité 2021 tend à mieux faire connaître au grand public notre action dans nos différents champs d'intervention.

Je tiens particulièrement à saluer l'engagement des équipes, dont l'activité a été une nouvelle fois perturbée par la crise sanitaire, pour avoir répondu aux attentes du territoire et contribué à faire face à des situations de crises se superposant à celle du Covid : relogement des sinistrés du Nord suite aux intempéries de novembre 2020, poursuite (même en mode dégradé) du traitement des déchets, prise en compte des revendications des professionnels du secteur des transports exprimées parmi d'autres lors de la crise sociale de fin d'année.

Pour autant, nos interventions ne se limitent pas à cette capacité de réaction. Elles tendent aussi à promouvoir et développer un territoire plus harmonieux et plus résilient. La couverture de ce rapport illustre le projet emblématique de la candidature des «Volcans et forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique» pour l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité. Nous espérons que le travail mené avec la collectivité territoriale et le parc régional permettront en 2022 de concrétiser cette ambition.

De façon plus locale, nous sommes également fiers de la réalisation en collaboration avec les collectivités locales, les opérateurs partenaires et les acteurs économiques d'un grand nombre de projets utiles dans le domaine de l'eau, des mobilités douces, de la construction parasismique.

Grâce à un effort d'anticipation nous avons ainsi pu mobiliser dans des délais très courts les moyens financiers exceptionnels du plan de relance.

Bonne lecture et à votre disposition pour faire mieux encore en 2022,

Jean-Michel MAURIN

Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement de la Martinique

Sommaire

1. Préserver la biodiversité et la ressource en eau.....	6
1.1. La valorisation de la biodiversité et des paysages.....	6
1.1.1. Les volcans et forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique, candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO.....	6
1.1.2. La préservation et la remise en état des continuités écologiques.....	7
1.2. L'organisation de la gestion de l'eau et milieux aquatiques.....	8
1.2.1. Le Plan Eau-Dom.....	8
1.2.2. La consultation du public sur le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.....	8
1.2.3. La prévention des effets de la sécheresse.....	8
1.3. La gestion du domaine public maritime.....	9
1.4. La lutte contre l'érosion du littoral.....	9
1.4. L'exercice de la police de l'eau.....	10
1.4.1. L'assainissement.....	10
1.4.3. Les barrages et digues.....	10
1.4.4. Le prélèvement de surface et eaux souterraines.....	10
2. Agir en faveur de la rénovation urbaine et permettre à tous de se loger.....	11
2.1. Le Plan Territorial pour le Logement Martinique (PTLM).....	11
2.2. Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRNU).....	12
2.3. Le projet de re-spatialisation de la commune du Prêcheur.....	12
2.4. La Résorption d'Habitat Indigne à Macouba.....	12
2.5. L'atteinte des objectifs de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU).....	13
2.6. Le « fonds friches » en Martinique.....	14
2.8. La mobilisation des logements du quota « État ».....	15
3. Prévenir les risques naturels et réduire la vulnérabilité.....	16
3.1. La prise en compte du risque sismique.....	16
3.2. La prévention des risques naturels.....	17
3.3. Le suivi et l'entretien des rivières.....	18
3.3.1 La gestion domaniale du domaine public fluvial.....	18
3.3.2 Le suivi du débit des cours d'eau.....	18
3.4. La lutte contre les sargasses.....	19

4. Prévenir les pollutions et les risques anthropiques.....	20
4.1. Les installations classées et les déchets.....	20
4.2. Le contrôle des véhicules.....	21
4.3. Le Plan santé-environnement.....	21
5. Agir pour la transition énergétique au service de la qualité de l'air et du climat.....	22
6. Produire, valoriser et diffuser la connaissance.....	23
7. Intégrer le développement durable dans l'aménagement urbain.....	25
7.1. La planification urbaine.....	25
7.2. L'évaluation environnementale.....	26
7.3. Les activités marquantes conduites en lien avec le Nouveau Conseil aux Territoires.....	26
7.3.1. <i>Le conseil en appui aux services.....</i>	26
7.3.2. <i>Le conseil aux porteurs de projet.....</i>	26
7.3.3. <i>Le conseil auprès des collectivités territoriales.....</i>	26
7.4. Pour une mobilité plus durable.....	27
7.4.1. <i>Le programme France Mobilité Outre-Mer.....</i>	27
7.4.2. <i>Les mobilités actives.....</i>	27
7.4.3. <i>Les mobilités collectives.....</i>	27
8. Maintenir une proximité territoriale.....	28
8.1. Le contentieux de l'urbanisme.....	29
8.2. L'application du droit des sols.....	29
8.3. L'aide fiscale à l'investissement productif dans les territoires ultra-marins.....	29

9. Prévenir le risque routier.....	30
9.1. L'application de la réglementation des transports.....	30
9.1.1. Le contrôle des transports.....	30
9.1.2. La gestion du registre des transports.....	30
9.1.3. La délivrance des attestations de capacité professionnelle.....	30
9.2. L'éducation routière.....	31
9.2.1. Rappel des quelques chiffres clés 2020 (données 2021 non disponibles).....	31
9.2.2. Le label « qualité de la formation au sein des écoles de conduite ».....	31
9.3 La politique de sécurité routière.....	31
9.3.1. Déploiement du programme radars tourelles.....	31
9.3.2. Instruction des demandes de transport exceptionnel.....	32
9.4 Les avis relatifs aux manifestations sportives.....	32
9.5 L'observatoire de la sécurité routière.....	32
9.6 L'animation et la coordination de la sécurité routière.....	32
9.6.1. Partenariat avec le Parquet.....	32
9.6.2. Appel à projets sécurité routière.....	33
9.6.3. Des actions de formation.....	33
10. Construire durablement.....	34
10.1. La construction de bâtiments accessibles, confortables et adaptés au territoire.....	34
10.2. La politique immobilière de l'État.....	35
11. Répondre efficacement aux situations d'urgence.....	36
11.1. Le Plan ORSEC Volcan.....	36
11.2. Le suivi des intempéries de novembre 2020.....	37
11.3. L'atelier transports.....	37
12. Organisation et moyens au service du collectif de travail.....	38
12.1. La mission enquêtes publiques et affaires juridiques.....	38
12.2. La mission d'appui au pilotage.....	39



Morne Jacob - UNESCO@JB. BARRET

1. Préserver la biodiversité et la ressource en eau

1.1. La valorisation de la biodiversité et des paysages

1.1.1. *Les volcans et forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique, candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO*

La DEAL, en partenariat avec la collectivité et le parc naturel régional de Martinique, assure l'animation et le portage de la candidature et de la gestion du bien des Volcans et Forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord.

Fondée sur l'exceptionnalité de la Montagne Pelée et de la biodiversité martiniquaise, représentative de la diversité de la faune et du couvert forestier des petites Antilles, ce bien offre une continuité écologique intacte du littoral au sommet, unique dans la Caraïbe.

La candidature a été déposée en janvier 2021 à l'UNESCO et est entrée dans un processus d'évaluation par l'Union internationale de la Conservation de la Nature (UICN). Un groupement d'experts a effectué une visite de terrain en octobre. Le rapport de l'UICN sera établi en mai 2022 en vue de la présentation de la candidature au comité du patrimoine mondial qui se tiendra à Kazan fin juin.

1.1.2. La préservation et la remise en état des continuités écologiques

Pour redynamiser cette politique publique en faveur de la biodiversité, la DEAL a organisé les **11 et 12 mars 2021 au Morne Rouge un séminaire sur la trame verte et bleue (TVB)** à l'attention des élus et techniciens des collectivités.



Séminaire Trame Verte et Bleue ©Fanny FONTAN

De multiples partenaires ont été mobilisés : la ville du Morne-Rouge, le PNRM, Cap Nord, la CTM, la ville de Trinité, l'ADDUAM, le Conservatoire Botanique National de Martinique, l'Université des Antilles et l'ONF. Par ailleurs le bureau d'études "Nature & Développement" a participé avec la DEAL à la préparation du séminaire et à l'animation, et le bureau d'études "Écotones" est intervenu sur le thème de la nature urbaine.

La thématique de la TVB a été présentée sous des angles complémentaires : concepts, intérêts et enjeux des continuités écologiques, cadre réglementaire de la planification, exemples de prises en compte par des collectivités locales, prise en compte de la nature en ville, démarche participative sous le prisme du paysage, projets en lien avec la biodiversité. Deux tables rondes réunissant élus, techniciens, opérateurs institutionnels ont permis de poursuivre les échanges et de traiter en particulier des atouts et difficultés liées à la mise en œuvre de cette politique.

1.1.3. Les autres activités en faveur de la biodiversité

Les activités se sont maintenues avec l'instruction de 32 permis CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction), 20 avis sur projets et 2 autorisations ministérielles au titre des sites classés.

Le volet biodiversité du plan de relance, a permis de financer à hauteur de 1,2 M€, 9 opérations au bénéfice, notamment, des réserves naturelles, du projet UNESCO, d'enlèvement de bateaux hors d'usage et des plans nationaux d'action (tortues marines et iguanes des petites Antilles).



**Plan
de relance
volet
Biodiversité
1,2 M€**

9 opérations dont
les réserves naturelles,
et le projet UNESCO





Maladie de perte des tissus chez les coraux durs (SCTLD)

Certaines livraisons importantes peuvent être citées : **élaboration et diffusion d'un spot sur la maladie des coraux (SCTLD), validation de 24 ZNIEFF** (zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique), livraison du site internet Observatoire photographique des paysages.

D'autres démarches sont initiées : la relance de l'étude CTM/DEAL sur l'élaboration de la stratégie régionale biodiversité et le Schéma Régional de Cohérence Environnementale, rédaction d'un second plan national d'action sur la flore (ananas bois et cerisier montagne).

1.2. L'organisation de la gestion de l'eau et milieux aquatiques

Plan de relance

Crédits alloués
à la Martinique

13 005 000 €

235 000 €

Projet de recherche en eau



1.2.1. Le Plan Eau-Dom

Le plan d'action pour les services d'eau potable et d'assainissement vise à accompagner les collectivités compétentes pour améliorer le service rendu aux usagers.

En 2021, dans le cadre du plan de relance, un important travail a été réalisé pour identifier et arrêter les opérations éligibles et finaliser les plans de financement. A ce jour les crédits alloués à la Martinique 13 005 000 euros sont entièrement engagés. L'enveloppe du plan de relance, gérée par la DEAL à hauteur de 235 000 euros, a été engagée sur un projet de recherche en eau, porté par la CACEM.

En novembre 2021, la DEAL a accompagné et organisé la venue de la mission d'inspection du plan Eau DOM. Un renforcement du suivi du Plan Eau-Dom a été mis en place et s'est traduit par des réunions régulières avec les EPCI et la mise en place de tableaux de suivi.

1.2.2. La consultation du public sur le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Du 15 mars 2021 au 15 septembre 2021, le Préfet coordonnateur de bassin et le Comité de l'Eau et de la Biodiversité, ont invité les citoyens à donner leur avis sur les grands enjeux de l'eau. La consultation, pilotée par la DEAL en lien avec l'Office de l'Eau portait sur le SDAGE. Actuellement en cours de révision, il sera adopté début 2022 et couvrira la période 2022-2027.

1.2.3. La prévention des effets de la sécheresse

Suite à la sécheresse de 2020, un retour d'expérience a été organisé afin de consolider un nouveau plan d'actions.

3 MISEN sécheresse (Mission Inter-services de l'Eau et de la Nature) et une MISEN captage se sont tenues en 2021 avec un nouvel arrêté sécheresse pris le 25 mai 2021, limitant les usages de l'eau en vue de la préservation de la ressource.

1.3. La gestion du domaine public maritime

La DEAL assure l'instruction des différents dossiers relatifs à la délivrance des autorisations d'occupation du Domaine Public Maritime (DPM) parmi lesquelles :

- les Autorisations d'Occupation Temporaire du DPM : **65** pour l'année 2021
- les concessions du DPM en dehors des ports : **4** en cours d'instruction dont le projet d'aménagement de pêche d'intérêt territorial du Vauclin
- les zones de mouillage et d'équipements légers : **2** en cours d'instruction (Saint-Pierre/Carbet).

En outre, elle assure les demandes de cessions pour les occupants du DPM situés en zones U et UD de la zone des 50 Pas Géométriques (105 dossiers ont été examinés en commission de régularisation), mais également des cessions à titre gratuit aux communes (11 nouveaux dossiers ont été déposés dont 1 concernant la réalisation de logements sociaux sur la commune de Basse-Pointe)

Par ailleurs, une vingtaine de contrôles/visites sur le DPM ont été menés.

1.4. La lutte contre l'érosion du littoral

Plusieurs actions sont menées en partenariat avec le BRGM afin d'une part, d'assister la DEAL dans l'instruction des différents dossiers : enrochement littoral du Carbet, surveillance des différentes plages en érosion et d'autre part, de préconiser les mesures à mettre en œuvre pour limiter les impacts. Deux caméras surveillent en permanence la plage du bourg du Carbet ainsi qu'une partie du littoral de la ville de Sainte-Marie.

Les fonds de l'agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) utilisés en 2021 s'élèvent à plus de 500 000 euros, dédiés à la lutte contre l'érosion du littoral.

A titre d'exemple, quelques opérations emblématiques :

- **l'îlet Madame** : Une érosion importante de l'îlet Madame est observée depuis plusieurs années. La DEAL a déjà investi un budget d'environ 100 000 € afin de réaliser des travaux relatifs à la canalisation des eaux de ruissellement, la réalisation d'un platelage bois pour canaliser le flux des visiteurs, la réalisation d'enclos de re-végétalisation. Le projet de convention de gestion de l'îlet Madame est en cours. D'autres études relatives au rechargement de la plage seront réalisées en 2022 ;
- **la plage des Salines, anse Meunier** : Des études ont été réalisées et d'autres sont en cours compte tenu de la modification importante du littoral. En effet les conséquences sont néfastes notamment sur l'étang des Salines, et l'anse Meunier. La DEAL, le BRGM, le Maire de la ville de Sainte-Anne, le Conservatoire du littoral sont mobilisés sur ces territoires littoraux, fréquentés par les différents publics ;
- **La valorisation des études « Imaginez le littoral de Demain »** : La DEAL a mobilisé l'ensemble des partenaires qui ont apporté leur contribution aux architectes présents en Martinique durant 10 jours. Le partenariat avec l'Université de Paris-Est est renforcé par la signature d'une convention qui a pour objectif de valoriser les 6 cahiers DSA (Diplôme de spécialisation et d'approfondissement) réalisés sur le territoire de la Martinique dans le cadre de l'Appel à projets « Imaginez le littoral de demain ».



Fonds AFITF

Lutte contre l'érosion du littoral.

plus de **500 000 €**
utilisés en 2021

Îlet Madame

100 000 €

de travaux réalisés

Canalisation des eaux de ruissellement,

Réalisation d'un platelage bois pour canaliser le flux des visiteurs

Réalisation d'enclos de re-végétalisation.



Îlet Madame © JB Barret et H. Salomon

1.4. L'exercice de la police de l'eau

1.4.1. L'assainissement

L'année 2021 a vu la mise à jour de la liste des vidangeurs agréés, afin de tenir compte des 5 agréments retirés cette même année.

Une opération COLDEN (Comité Opérationnel de Lutte contre la Délinquance Environnementale) a été réalisée conjointement avec la gendarmerie en juillet 2021 (scellés sur un camion hydrocureur, et saisie des documents liés à l'activité).

En tout, 7 contrôles de stations de traitement des eaux usées ont été réalisés, 3 dossiers instruits et 1 vidangeur contrôlé.

Station d'épuration de Saint-Pierre @DEAL972



SBBR - Dizac au Diamant @DEAL972



1.4.2. Les travaux en contact avec le milieu marin

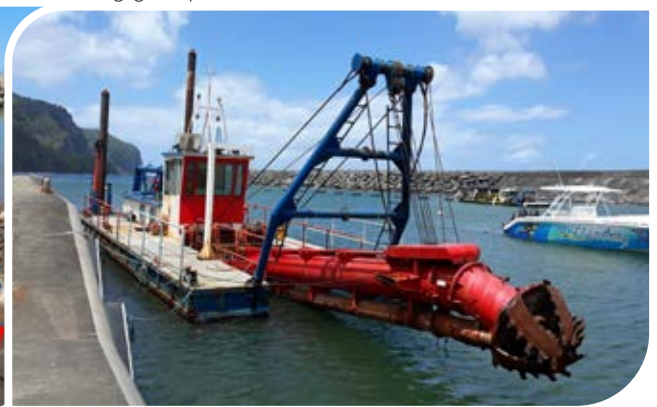
En termes d'instruction des dossiers d'Autorisation Environnementale, l'année 2021 a vu l'instruction du dossier relatif à la liaison sous-marine 20 000 volts entre Fort-de-France et Trois-Ilets et sa mise à l'enquête publique, ainsi que le dépôt et l'engagement de l'instruction du dossier d'extension du bassin du port de plaisance d'Étang Zabricot à Fort-de-France.

Trois opérations de contrôles ont par ailleurs été réalisées en 2021 : dragage du port de Grand-Rivière, APIT (projet d'Aménagement de Pêche d'Intérêt Territorial) de Fond-Lahaye à Schoelcher et construction en bord de plage du Lido à Schoelcher.

Contrôle de l'APIT - Fond-Lahaye@DEAL972



Dragage du port de Grand-Rivière@DEAL972



1.4.3. Les barrages et digues

En 2021, les contrôles du barrage de la Manzo (Classe A) et celui de Mont Vert au Robert ont pu être effectués avec l'appui technique de l'Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA). Ils ont permis de constater que l'état de ces barrages était somme toute satisfaisant, même si un certain nombre d'actions correctives reste à mettre en œuvre.

1.4.4. Le prélèvement de surface et eaux souterraines

En termes d'instruction de dossiers, la fin de l'année 2021 a vu l'engagement de l'instruction du dossier d'Autorisation Environnementale des travaux de réhabilitation du réseau d'arrosage et des prélèvements pour l'irrigation du Golf de l'Espérance au Trois-Ilets et l'instruction d'un peu plus d'une dizaine de dossiers de forages et de prélèvements dans la ressource souterraine, que ce soit pour l'eau potable ou l'irrigation.



Schoelcher@DEAL 972

2. Agir en faveur de la rénovation urbaine et permettre à tous de se loger

2.1. Le Plan Territorial pour le Logement Martinique (PTLM)

Le PTLM : une réelle dynamique territoriale qui fédère l'ensemble des acteurs autour de la reconquête des centralités, du renouvellement urbain et de la massification de la réhabilitation

En 2021, la DEAL a lancé la démarche d'animation du PTLM avec la mise en œuvre de plusieurs ateliers, regroupant l'ensemble des principaux acteurs du logement.

Ainsi, la DEAL pilote l'atelier consacré à l'adaptation des dispositifs d'intervention favorisant la construction et la réhabilitation dans les centres-bourgs, la CACEM celui sur la création d'un dispositif d'accompagnement à la sortie de l'indivision et ILOM (Innovation Logement Outre-Mer : réseau de professionnel spécialisé dans le logement social privé) anime celui sur la création du dispositif d'acquisition-amélioration et de régularisation-amélioration.

D'autres ateliers ont vocation à développer le porter à connaissance. La DEAL pilote la création de l'observatoire du foncier. L'agence départementale d'information sur le logement (ADIL) est en charge de la mise en place de l'observatoire des loyers du parc privé. Le CROUS, le Rectorat et l'Université animent l'atelier pour le lancement d'une étude sur les besoins en logements étudiants et jeunes. La cellule économique régionale de la construction (CERC) pilote la production des référentiels adaptant au contexte tropical les normes et règles de construction applicable aux Antilles.

Deux ateliers contribueront à créer de nouvelles structures permettant de diversifier les modes d'accès sociale. Aussi, la CTM pilote la mise en place d'une coopérative d'HLM dédiée à l'accès sociale et L' établissement public foncier local (EPFL) pilote la création de l'Organisme Foncier Solidaire.

2.2. Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRNU)

ANRU
52,27 M€

- Aménagement Eco-quartier BON AIR,
- Rénovation du Parc Floral



Signature, en septembre 2021, de la convention pluriannuelle du NPRNU de la ville de Fort-de-France (NPNRU)

La participation financière de l'ANRU initialement de 45,7 M€ en subventions est passée à 52,27 M€ pour prendre en compte deux opérations du premier programme non achevées. Il s'agit de l'opération d'aménagement d'ensemble de l'Eco-quartier BON AIR, labellisé niveau 2 « Eco-quartier en chantier » et de celle de la rénovation du Parc Floral.

2.3. Le projet de re-spatialisation de la commune du Prêcheur



Prêcheur © DEAL 972

Le projet se poursuit avec l'Agence des 50 Pas qui renforce sa position d'accompagnement de la commune.

Ce projet a pour but d'améliorer la résilience de la commune face aux risques naturels en l'accompagnant dans la mise en œuvre des projets d'habitats et d'équipements innovants. Une convention de co-maîtrise d'ouvrage portant mission de mandant pour la réalisation des études pré-opérationnelles de quartiers adaptés aux risques naturels a été signée entre la mairie et l'agence des 50 pas géométriques (AG50) de la Martinique le 23 mars 2021. Par cette convention, l'AG 50 se porte opérateur de l'aménagement globale du projet : programme d'habitat renouvelé et construction de la nouvelle école.

A été signé ce même jour, le « protocole d'expérimentation », entre l'État, l'AG 50 et la commune. Elle permettra à l'AG 50 de tester via la réalisation de prototypes la faisabilité technico-économique d'une ou plusieurs des solutions développées par les équipes lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt «Opération d'habitat renouvelé en Outre-mer.

Résorption
d'Habitat Indigne
1,3M€.

Relogement hors site de 36 ménages et la démolition des habitations du périmètre d'insalubrité.



2.4. La Résorption d'Habitat Indigne à Macouba

L'opération de Résorption d'Habitat Indigne (RHI) du quartier Nord Plage situé à Macouba est clôturée.

Cette opération a permis le relogement hors site de 36 ménages et la démolition complète des habitations du périmètre d'insalubrité. Le montant total de subvention versée par l'État est de 1,3M€.



2.5. L'atteinte des objectifs de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)

La DEAL lance la démarche d'accompagnement des communes qui n'atteignent pas leurs objectifs SRU de production de logement sociaux.

À l'issue du bilan SRU pour la période 2017-2019, le préfet n'a pas prononcé de carence pour les 10 communes n'ayant pas atteint leurs objectifs quantitatifs et qualitatifs.

Afin d'accompagner ces communes dans l'atteinte de leurs objectifs de 25 % de logement sociaux et de contribuer au développement de l'offre de logement social sur leur territoire, la DEAL a mis en œuvre en 2021 un dispositif d'accompagnement. Ce dernier est formalisé par des échanges avec les équipes d'élus et de techniciens sur les enjeux et contraintes d'application de l'article 55 SRU. Des visites de terrain permettent d'identifier les parcelles disponibles.



Accompagnement des communes - Robert © DEAL 972



Accompagnement des communes - Schoelcher © DEAL 972

Plan de relance le «fonds friches» en Martinique

1,48 M€ mobilisés

8 projets lauréats



2.6. Le «fonds friches» en Martinique

Plan de relance : le «fonds friches» en Martinique, ce sont 8 projets lauréats et 1,48 M€ mobilisés.

Le « fonds friches » a permis d'équilibrer 8 opérations de recyclage foncier ou immobilier dont les premiers travaux seront enclenchés d'ici la fin de l'année 2022.

Ces opérations sont majoritairement situées en périmètre NPNRU et Action cœur de ville. 6 projets sont situés à Fort-de-France (recyclage d'immeubles en centre-ville, résidence étudiante, habitat inclusif, bureaux, ferme urbaine, ateliers d'artistes et galerie d'arts partagée), un au Lamentin (reconversion du site de l'ancien Hôpital) et un à Trinité (pôle d'habitat inter-générationnel).



Recyclage d'immeubles à Fort-de-France ©DEAL 972



Reconversion du site de l'ancien Hôpital du Lamentin ©DEAL 972

Plan de relance 4 M €

Rénovation énergétique et
réhabilitation lourde des
résidences du parc social



2.7. La ligne budgétaire Unique (LBU) pour la relance de l'économie

Afin de financer la rénovation énergétique et la réhabilitation lourde des résidences du parc social, une ligne budgétaire a été dédiée au plan de relance pour un montant de 4 M €. Par ailleurs, les autres lignes ont contribué à soutenir l'activité du secteur du logement à hauteur de 36 M € dans un contexte tendu par la crise sanitaire.

Schoelcher ©DEAL 972



Relance de l'économie

LBU

36 M € engagés

Crise sanitaire :
soutien à l'activité du
secteur du logement



Au final, la DEAL a injecté dans le circuit économique martiniquais **21,6 M€** jouant ainsi un rôle d'amortisseur économique en pleine crise sanitaire.

Les chiffres du financement du logement social ont été marqués par un volume important de réhabilitation du parc social et du parc privé. Le dispositif d'Aide à l'Amélioration de l'Habitat (AAH) a été le moteur de la relance puisque 18,1 M€ ont été engagés contre 10,9 M€ en 2020. 570 opérations ont été engagées, 472 opérations ont démarré et 360 livrées.

Concernant la réhabilitation et le confortement parasismique des logements sociaux, les chiffres sont les suivants : 1161 logements financés, 1316 logements mis en chantier et 375 logements livrés.

S'agissant de la construction neuve, on note une baisse conséquente du nombre de logements financés : il passe de 1 029 à 500 logements entre 2020 et 2021.



Aide à l'Amélioration de l'Habitat (AAH)

18,1 M€ engagés
contre 10,9 M€ en 2020.

570
opérations engagées

Une contribution forte à la réhabilitation du parc de logements privé



Saint-Joseph ©DEAL 972



2.8. La mobilisation des logements du quota « État »

342 logements ont été attribués sur le quota de réservation de l'État.

Sur les 342 logements (tous bailleurs confondus et tous publics), 144 concernent les Logements Locatifs Très Sociaux (LLTS) et 198 les Logements Locatifs Sociaux (LLS).

S'agissant du Droit Au Logement Opposable (DALO), 5 commissions de médiation ont permis de mettre en exergue le caractère prioritaire de la situation de 37 familles. À ce titre, courant 2021, 15 d'entre elles ont été relogées dans le parc social et dans le parc privé.

On note une constance des chiffres des expulsions avec 253 assignations, 67 commandements de quitter les lieux, 26 mesures d'expulsion locative avec le concours de la force publique, 27 validations du préfet pour la concrétisation de l'expulsion.

3. Prévenir les risques naturels et réduire la vulnérabilité



Ecole Carrière - Diamant@DEAL 972

3.1. La prise en compte du risque sismique

La DEAL accompagne techniquement et financièrement les acteurs locaux pour réduire la vulnérabilité du territoire au risque sismique, dans le cadre du plan séisme Antilles dont elle assure localement l'animation. Les actions et événements notables intervenus en 2021 dans ce domaine sont les suivants :

- validation des objectifs et du document cadre de la 3ème phase 2021-2027 du plan séisme Antilles (PSA 3), disponible sur le site internet de la DEAL (<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/plan-seisme-antilles-3eme-phase-a1713.html>) ;
- poursuite de l'accompagnement des collectivités dans leurs programmes de sécurisation des établissements scolaires au séisme avec, notamment, l'accompagnement des communes dans la recherche de mandataires (6 conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage signées), la signature de conventions pour l'assistance technique des communes du François et du Lorrain par les équipes de la DEAL, ainsi que de nouvelles conventions de financement par le fonds Barnier d'opérations de reconstructions ou confortement de 9 écoles (Marin, Ducos, Bellefontaine, Fonds-Saint-Denis, Vauclin, Schoelcher) et de démolition d'une école (Diamant) ;
- accompagnement financier des bailleurs sociaux, du Service Territorial d'Incendie et de Secours ainsi que des services de l'État dans la mise aux normes de leurs bâtiments ;
- participation à l'organisation de la semaine REPLIK, pour la prévention du risque sismique, et mise en place d'actions de communication à destination du grand public.

3.2. La prévention des risques naturels

Globalement, 21,2 M€ de subventions par le fonds Barnier, ont été alloués au territoire pour des actions de prévention des risques naturels (mouvements de terrain, séisme, inondations).

Concernant le risque d'inondation, le projet de plan de gestion des risques inondation (PGRI) établi par la DEAL, a été mis à la consultation du public et des parties prenantes entre mars et septembre 2021. Dans ce cadre, une large communication a été effectuée et une réunion destinée à recueillir l'avis des collectivités et principaux acteurs du territoire sur le projet a réuni une cinquantaine de participants en juillet 2021.

Fonds Barnier

21,2 M€

Action de prévention des risques



Sainte-Marie© DEAL 972

La CACEM et la DEAL ont signé une convention de financement pour le portage par la CACEM de la stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI), destinée à décliner le PGRI sur le territoire à risque important d'inondation des communes de Fort-de-France et du Lamentin.

La convention entre l'ensemble des partenaires du programme d'action de prévention des inondations (PAPI) d'intention de Rivière-Pilote, 1^{er} PAPI de Martinique, a été signée en avril 2021, définissant les rôles et responsabilités de chacun ainsi que leur implication financière (1,37 M€ sur 3 ans). La commune a ainsi pu recruter son animateur PAPI pour piloter la mise en œuvre du programme.

Une vingtaine de visites de terrain a été réalisée dans le cadre de l'instruction de 26 demandes de validation de périmètres d'études de risque, en application des plans de prévention des risques naturels, en vue des dépôts de permis de construire par les demandeurs.



Réunion de consultation sur le PGRI animée par Clémentine Montané© DEAL 972



Convention entre les partenaires du programme d'action de prévention des inondations (PAPI) d'intention de Rivière-Pilote © DEAL 972



3.3 Le suivi et l'entretien des rivières

Chiffres clés :

15 km travaux de curage

16 km travaux élagage



Travaux d'élagage - Rivière Jambette © DEAL 972

3.3.1 La gestion domaniale du domaine public fluvial

La DEAL a réalisé près de 15 km de travaux d'entretien des cours d'eau (régie et travaux d'entreprises), soit une augmentation de 20 % par rapport à l'année 2020 et environ 16 km de travaux d'élagage et de débroussaillage. Dans la continuité des démarches engagées ces trois dernières années, les protocoles d'intervention des équipes terrain intègrent, dès le montage des projets, la sensibilité du milieu, avec un souci permanent d'efficacité, mais aussi de respect de l'environnement.

Pour améliorer les échanges avec les partenaires extérieurs et pour mieux expliquer la démarche de l'entretien des rivières, notamment auprès des particuliers, une synthèse de l'activité de l'année est répertoriée sous forme de livret déclinant, par un reportage photos et sur chaque opération, les différents stades de la situation à des moments clés du chantier (avant les travaux, pendant et après les travaux). Pour 2022, ce sujet sera encore plus mis en avant avec le recrutement d'un volontaire de service civique dédié à la mission d'information et d'explication pour les particuliers sur le cadre de nos interventions et plus généralement celui de l'entretien des cours d'eau en Martinique.

3.3.2 Le suivi du débit des cours d'eau

Le réseau des 34 stations hydrométriques de la DEAL a été sécurisé et renforcé, notamment par l'installation d'une nouvelle station à Rivière-Salée sur la rivière l'Abandon, la remise à neuf de 5 stations, et des opérations de maintenance préventive. Ces stations de mesures sont utiles à la fois en crue et en période de Carême.

Des actions permettant la fiabilisation et l'amélioration de l'accès aux données ont également été réalisées : mise en place des logiciels et outils informatiques destinés au suivi des stations (Aquareel, Hydroportail, SAMHy), formation à l'utilisation du radar SVR et préparation des stations pour les mesures à venir, sécurisation de la transmission de l'information sur les dépassements de seuil.

Avant travaux - Rivière Fond Saint Jacques - Sainte-Marie © DEAL 972



Après travaux - Rivière Fond Saint Jacques - Sainte-Marie © DEAL 972



3.4 La lutte contre les sargasses

Depuis 2011, la Martinique comme une partie de l'arc antillais et du bassin caribéen, est confrontée à un phénomène d'échouages d'algues sargasses impactant fortement une partie de son littoral.

D'abord épisodiques avec 3 crises majeures en 2011, 2014/2015 et 2018/2019, les échouages se produisent désormais chaque année, avec une chronicité des risques sanitaires et environnementaux associés, et la nécessité de faire évoluer la gestion de ce «nouvel» aléa.

Sur le territoire, le phénomène se caractérise par une forte variabilité spatio-temporelle, affectant au total 78 sites avec un enjeu sanitaire (dont 42 avec un enjeu fort), ce qui correspond à près de 70 km linéaires du littoral de neuf communes (du Marigot à Sainte-Anne sur la façade atlantique, ainsi que la commune du Diamant pour la façade caraïbe),

Les enjeux forts sur les plans sanitaire, socio-économique et environnemental, ainsi que la pérennité et la récurrence du phénomène, ont conduit à la création d'une mission dédiée au sein de la DEAL, pour coordonner l'action de l'Etat et assister les collectivités sur ce sujet.

Le bilan de l'année 2021 s'inscrit en partie dans la continuité de projets engagés les années précédentes, avec comme actions notables :

- La réalisation d'un atlas de gestion des échouages, outil d'aide à la décision proposant pour chaque site les modalités de gestion et le cas échéant les investissements nécessaires notamment l'installation de barrages.
- La conception, la mise en place et le suivi sur le site de la Pointe de Jaham d'un pilote de stockage de sargasses visant à qualifier l'évolution qualitative des effluents et tester un principe de traitement.
- L'analyse technique, la réalisation d'esquisses et de cahiers de charges pour les prestations de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de deux sites de stockage (Sainte-Marie et François) ;
- La préparation de l'opération coup de poing de collecte en lien avec les sous-préfets
- L'organisation et le suivi d'essais de pompage /broyage en mer par la société Somara et leur navire Zouti.
- Le préparation et le démarrage d'une thèse sur les impacts environnementaux des échouages
- La participation directe à l'élaboration du nouveau plan national de lutte contre les sargasses

Expérimentation Sargasses © DEAL 972

Chiffres clés :

81 sites

à enjeux sanitaire et économiques

42 sites exposés



Sargasses © Préfecture 972





Contrôle ICPE - La Mauny@DEAL 972

4. Prévenir les pollutions et les risques anthropiques

Incendie SMTVD - Céron © DEAL 972



4.1. Les installations classées et les déchets

63 visites d'inspection d'installations classées pour la protection de l'environnement ont été réalisées en 2021, en intégrant les actions prioritaires nationales ainsi que les priorités locales.

L'année 2021 a été marquée par une importante crise des déchets sur le territoire, avec un risque aigu de pénurie d'exutoires pour les ordures ménagères, induite par la situation financière et sociale de l'exploitant des principales installations de traitement des déchets ainsi que par cinq incendies majeurs survenus sur ses principales installations.

En 2021, la DEAL a mené **15** inspections sur ces sites, qui ont conduit à 5 arrêtés de mise en demeure, 5 arrêtés de mesures d'urgence, 2 arrêtés préfectoraux complémentaires, 4 procès-verbaux transmis au procureur. Un suivi resserré de l'avancement des projets sur ces sites a également été mis en place, ainsi qu'une réunion publique au Diamant en novembre 2021 et une commission de suivi de site exceptionnelle à Sainte-Luce en juillet 2021.





Visite d'inspection ICPE Albomia © DEAL 972

4 commissions de suivi de site (CSS) autour des sites industriels à enjeux se sont réunies. Une CSS a également été créée autour de la distillerie La Favorite et sera réunie en 2022.

La DEAL est intervenue sur l'amiante, les fluides frigorigènes et les véhicules hors d'usage pour la sensibilisation des collectivités, professionnels et du grand public à la gestion des déchets.



Visite d'inspection ICPE Albomia © DEAL 972



Visite d'inspection ICPE Albomia © DEAL 972



Visite d'inspection ICPE Albomia © DEAL 972

4.2. Le contrôle des véhicules

42 visites de supervision de contrôleurs en centres de contrôle technique ont été réalisées par la DEAL et 68 réceptions à titre isolé de véhicules importés non conformes. La DEAL a également accompagné les professionnels dans l'amélioration des essais simplifiés sur le territoire.

4.3. Le Plan santé-environnement

Dans le cadre du plan régional santé-environnement (PRSE), le diagnostic santé-environnement du territoire (<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/sante-environnement-r442.html>), ainsi qu'une étude sur le radon (gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte) ont été finalisées. Une étude concernant les pesticides a été engagée. La DEAL et ses partenaires engageront en 2022 l'élaboration du PRSE4.



Forage de reconnaissance - Lamentin@ADEME

5. Agir pour la transition énergétique au service de la qualité de l'air et du climat

Des demandes de permis exclusifs de recherche (PER) destinés à identifier des potentiels de production d'énergie par la géothermie ont été déposées sur deux secteurs en Martinique. Leur instruction locale a été réalisée par la DEAL en 2021 et les décisions ministérielles sont attendues en 2022.

La concertation préalable au projet de renforcement de la liaison électrique Trinité/Galion/ Lamentin, ainsi que la justification technico-économique du poste du Lamentin ont été instruites par la DEAL, en vue du renforcement du réseau électrique, à la fois pour sa sécurisation et pour lui permettre d'accueillir de nouvelles sources de production d'énergie renouvelable.

Le décret de révision simplifiée de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de Martinique, fixant un objectif augmenté de production d'électricité par des éoliennes, a été signé en avril 2021. La révision générale de la PPE sera engagée en 2022 par l'État et la Collectivité territoriale de Martinique.



Centrale géothermique (photomontage) - Lamentin © ADEME



Anse Cafard - Pointe du diable (Drône)@DEAL 972

6. Produire, valoriser et diffuser la connaissance

Les données et les nombreux référentiels géographiques capitalisés par la DEAL sont mis à disposition par GéoMartinique dont la DEAL anime le comité technique sur des thématiques très pointues : intégration de la nouvelle politique de production et de diffusion ouverte des référentiels géographiques de l'IGN, analyse technique des erreurs des systèmes de coordonnées utilisés en Martinique.

Au-delà des données que la DEAL collecte en régie (collecte des données Sitadel – relatives aux autorisations d'urbanisme - auprès de **19** centres instructeurs, des données relatives au parc de logements locatifs des 3 bailleurs sociaux), certaines études sont lancées permettant de travailler à la mise en œuvre de la transition écologique et solidaire.

La DEAL diffuse et met à jour les données d'analyses de sols pour la chlordécone via la cartographie interactive en ligne sur la plateforme GéoMartinique.

C'est dans cette même démarche que la DEAL travaille à mettre à disposition du public un cadastre solaire au travers d'un partenariat inter-services. La diffusion de cette base vers le grand public se fera en 2022 via un site web spécifique proposant à chaque citoyen une série d'indicateurs de potentialités de production d'énergie solaire traduisant l'estimation des gains par des installations en toitures.

Mais la donnée n'est rien sans la capacité d'analyse qui permet de guider les actions.

L'aménagement du territoire nécessite de bien cerner les contraintes et enjeux du territoire. Le littoral constitue un enjeu en matière de développement économique, de pression urbaine et de milieux de biodiversité et de protection contre les aléas climatiques.



Anse Couleuvre (Drône) © DEAL 972

Savane des pétrifications - Etang des Salines (Drône) © DEAL 972



Anse des Galets - Grand Rivière drône) © DEAL 972

L'aménagement du littoral passe en grande partie par les autorisations d'occupation du domaine public maritime (DPM) et il était temps d'en cartographier l'occupation. L'année 2021 a permis à la DEAL d'initier l'acquisition d'une telle base de données. Elle permettra un suivi précis de l'évolution des contraintes foncières et environnementales sur le littoral.



Dans le domaine de l'innovation, et dans le cadre du suivi des mouvements de terrain sur la commune de Sainte-Marie, la DEAL a mis au point, en association avec le BRGM, des relevés aéroportés LIDAR par drones à haute précision pour le suivi des déformations et déplacements des sols. L'objectif est de disposer de prestataires locaux en capacité de produire des modèles numériques de terrain et de surface de précision centimétrique avec une forte réactivité d'acquisition de données.

Anse Moustique (Drône) © DEAL 972





Anse Cafard - Pointe du diable (Drône)@DEAL 972

7. Intégrer le développement durable dans l'aménagement urbain

L'urbanisme se révèle être un domaine carrefour tenu de satisfaire des objectifs aussi divers que nombreux, depuis l'intégration récente du développement durable dans l'aménagement urbain.

7.1. La planification urbaine

En 2021 :

- **5** élaborations de PLU étaient en cours : Les communes du Diamant, de Macouba, et de Ste-Anne qui avaient basculé en Règlement National d'Urbanisme en septembre 2018. La commune de Ducos dont le PLU a été annulé avec un retour au Plan d'Occupation des Sols le 31/08/2021) et la commune de Rivière-Pilote ;
- **15** communes révisent actuellement leur PLU dans le cadre de leur mise en compatibilité avec les lois Grenelle et ALUR ;
- **8** modifications et révisions allégées sont aussi suivies ;
- **2** porter à connaissance (Anses-d'Arlet et Rivière-Pilote) transmis.

Le Géoportail de l'urbanisme s'étoffe peu à peu au gré des approbations des documents :

- **33** communes y sont inscrites ; seule la commune de Saint-Pierre manque ;
- **28** communes sont connectées (soit 3 de plus qu'en 2020) ;
- **21** PLU numérisés et publiés (soit 6 de plus qu'en 2020) ;

- **5** servitudes sont publiées (sites classés inscrits, sites naturelles, PPRT, PPRN et sols pollués) (soit 1 de plus qu'en 2020) ;
- les **3** EPCI sont connectés : CAESM, CACEM et Cap-Nord ;
- les **3** ScoT sont publiés.

7.2. L'évaluation environnementale

63 dossiers ont été traités par la DEAL en 2021 :

- **9** avis et **6** décisions pour le compte de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale
- **48** décisions au « cas par cas » relatives à des projets (+30 %), dont 8 décisions emportant présentation de l'étude d'impact environnemental

7.3. Les activités marquantes conduites en lien avec le Nouveau Conseil aux Territoires

7.3.1. Le conseil en appui aux services

- Autorisations administratives et réglementations relatives aux antennes relais.
- Classement et caractérisation des barrages anti-sargasses au regard des règles applicables et du code de l'environnement.
- Rédaction des projets d'arrêtés préfectoraux emportant transfert de voies privées ouvertes à la circulation publique dans le domaine public routier communal du Lamentin, de Rivière-Salée et du Vauclin (3 dossiers).

7.3.2. Le conseil aux porteurs de projet

- ICPE – Projet Photovoltaïque – Le Lamentin
- Aménagement d'un aérodrome – Commune de Basse-Pointe
- Aménagement d'un centre de thermalisme et autres activités de loisirs
- Valorisation de déchets par pyrolyse

7.3.3. Le conseil auprès des collectivités territoriales

- **CACEM** : Régularisation d'un dossier d'urbanisme (PC et travaux)
- **CTM** : Projets d'aménagement des espaces d'aménagement touristique (EAT) de la Pointe Faula et du Petit Macabou – Le Vauclin
- **CTM / Mairie de Bellefontaine** : Travaux de réfection et d'extension d'enrochements



7.4. Pour une mobilité plus durable

2021 est une année phare dans le lancement de nombreuses initiatives en matière de mobilité durable. La promotion des pratiques passe par la création d'un réseau et des échanges avec les différentes collectivités intéressées par la mise en place d'aménagements cyclables, de plan de déplacements ou encore par le développement des connectivités piétonnes du des transports collectifs.

7.4.1. Le programme France Mobilité Outre-Mer

La création d'une cellule France Mobilité Outre-Mer Guyane Antilles a été validée par le ministère de la transition écologique en 2020. C'est une démarche partenariale et collective conçue pour soutenir l'expérimentation et le déploiement de projets concrets répondant aux besoins de mobilité des citoyens. Elle est ouverte à tous les acteurs de la mobilité. En termes de bilan, on peut en retenir une rencontre inter-région le 23 septembre et un webinaire «France Mobilités Tour» en novembre 2021.

7.4.2. Les mobilités actives

La marche

- **accord Territorial de Relance 2020-2021 Pour la refondation de la Martinique** : la DEAL a pris le parti de retenir les mesures du plan de relance relatives au développement des mobilités du quotidien. Une mobilisation d'environ 850 000 € a été retenue pour la réalisation de connectivités piétonnes de proximité sur les villes de LeLamentin (469 756 €), Le Robert (161 445 €), Saint-Esprit (170 000 €) et la CACEM (50 000 €). Les projets devront être terminés au 31 décembre 2023 ;

Le vélo

- **appel à projets national « Aménagements cyclables » - 3^{ème} édition** : cet appel à projets a été lancé le 10 juillet 2020. 3 villes se sont portées candidates : Sainte-Anne, Les Anses d'Arlet, Le Lamentin ;
- **appel à projets régional « Aménagements cyclables »** : lancé par la DEAL le 28 octobre 2021, il a suscité une forte mobilisation des collectivités en fin d'année. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 28 février 2022 ;

7.4.3. Les mobilités collectives

- **appel à projets transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux** : la Collectivité Territoriale de Martinique / Martinique Transport a été lauréate pour l'extension des lignes du TCSP à hauteur de 22 M€ et la CACEM à hauteur de 210 k€ pour la création d'un pôle d'échange multimodal à dynamique urbaine et écologique à l'échelle intercommunale autour d'un appontement pour navettes maritimes au port de plaisance de la ZAC Z'abricots. Dans ce cadre, la DEAL a contribué pour le compte de l'Etat, à l'organisation de a concertation préalable locale et a participé aux réunions publiques organisées par la Commission Nationale des Débats Publiques (CNDP). Les travaux des projets devront démarrer avant la fin 2025 pour rester éligibles à la subvention..

Plan de relance 2020-2021



Réalisation de connectivités piétonnes de proximité sur les villes du Lamentin, Le Robert, Saint-Esprit et la CACEM

850 000 €

Chiffres-clés



Fonds mobilités actives

Signatures de conventions de financement avec les villes des Anses d'Arlet et de Saint-Anne

2 336 063 M€



Chiffres-clé



Fonds AFITF

Extension du TCSP au profit de la CTM

22M€

Pôle d'échange multimodal au profit de la CACEM

210 k€



Pointe Fort - Robert@DEAL972

8. Maintenir une proximité territoriale

L'appui aux services constitue la mission première des unités territoriales, qui interviennent sur de nombreuses missions transversales (Aide à l'Amélioration de l'Habitat, constructions illégales, bornages, accessibilité) et sur des missions propres : Application du Droit des Sols, fiscalité de l'urbanisme, application de la réglementation de la publicité extérieure et appui aux territoires.

Les 3 principaux axes d'action des unités territoriales (ADS, fiscalité et appui aux territoires) sont pour l'instant déployés de façon différenciée :

Activités	Accessibilité	ADS ¹				Contrôles				Bornage	Constructions illicites			Fiscalité
		État	RNU ²	Avis conforme	Club ADS	AAH ³	LES ⁴	ANAH ⁵	OGRAL ⁶		Visites terrain	Rapports de visite	PV	
Nord	129	19	22	1	1	606	19	0	5	31	30	20	8	1 283
Sud	54		345	284		338	21	0		28	28	8	5	1 328

ADS : application du droit des sols¹

RNU : règlement national d'urbanisme²

AAH : aide à l'amélioration de l'habitat

LES : logement évolutif social⁴

ANAH : agence nationale de l'habitat⁵

OGRAL : opération groupée d'amélioration légère de l'habitat⁶

8.1. Le contentieux de l'urbanisme

Près de 54 procès-verbaux ont été dressés et/ou traités par la DEAL au titre des infractions au code de l'urbanisme, dont 19 dressés directement par l'unité contentieux de l'urbanisme.

Au titre des infractions constatées les années précédentes, 63 affaires ont été appelées en audience par le tribunal judiciaire de Fort-de France en 2021 dont 45 affaires jugées et 18 affaires renvoyées ou encore en délibéré.

2 dossiers de demandes de régularisation ont fait l'objet d'un avis.

8.2. L'application du droit des sols

L'application du droit des sols a été marquée cette année par la préparation de la dématérialisation de l'ADS devenue « Permis de construire en ligne ». Un accompagnement fort des collectivités a été assuré par la DEAL par une formation aux outils, l'encouragement à la mise en place des outils informatiques dédiés, le suivi de l'aide accordée par l'État dans le cadre du plan de relance.

En effet, à compter du 1er janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme et celles de plus de 3500 habitants doivent également assurer leur instruction sous forme dématérialisée.

8.3. L'aide fiscale à l'investissement productif dans les territoires ultra-marins

En 2021, **43** dossiers (34 en 2020) de demande d'agrément pour l'aide fiscale aux départements Outre-Mer ont été instruits pour un montant d'investissement d'environ 25 M€ (19 M€ en 2020).

Pour prétendre à l'octroi d'un agrément, les investissements doivent remplir quatre conditions :

- présenter un intérêt économique pour les territoires
- favoriser le maintien ou la création d'emploi
- s'intégrer dans la politique d'aménagement du territoire
- garantir la protection des investissements et des tiers



Aide fiscale Outre-mer

25 M€

43 dossiers de demande d'agrément en 2021

Crève coeur à Sainte-Anne © JB Barret et H. Salomon



Pointe Sable au Robert © JB Barret - H Salomon



Contrôle des transporteurs@DEAL 972

9. Prévenir le risque routier

9.1. L'application de la réglementation des transports

9.1.1. Le contrôle des transports

Dans le cadre des opérations bord de route, sur les 138 infractions relevées cette année, 82 % représentent des infractions liées à la réglementation sociale européenne (temps de conduite et de pause) et à la réglementation des transports (défaut d'inscription au registre des transports, absence de la copie conforme de la licence à bord du véhicule).

S'agissant des prélèvements de bons de transport en carrières et en centrales à béton, 30 opérations ont été réalisées et ont mis en évidence de nombreuses pratiques illégales, induisant en termes de suites, 2 procès-verbaux et 10 radiations du registre.

9.1.2 La gestion du registre des transports

À travers ces fonctions du registre et du contrôle, la DEAL exerce une réelle activité de gestion du secteur des transports et en assure la régulation économique.

L'activité compte actuellement 965 entreprises inscrites au registre dont 601 en transport routier de marchandises, 351 en transport routier de voyageurs et 13 en activité de commissionnaire de transport. Si 99 nouvelles entreprises ont été enregistrées, parallèlement 26 ont été radiées.

La DEAL a effectué 177 mises en demeure, dont 47 pour un motif de capacité financière négative et 130 pour absence de transmission de la liasse fiscale, démarche obligatoire.

9.1.3. La délivrance des attestations de capacité professionnelle

Malgré le contexte sanitaire, l'animation du secteur s'est poursuivie avec l'organisation des formations et examens pour les transporteurs :

- Attestation de capacité transport : **179** diplômes délivrés, soit :
 - Transport lourd : **69** diplômes
 - Commissionnaire de transport : **43** diplômes
 - Transport léger : **67** diplômes

9.2. L'éducation routière

9.2.1. Rappel des quelques chiffres clés 2020 (données 2021 non disponibles)

- **Nombre d'établissements d'enseignement : 128** contre 136 en 2019, dont une cinquantaine ayant présenté en cumul moins de 20 candidats sur l'année.
- **Nombre de passages à l'examen pratique B : 6 680**, contre 7 400 en 2019 et 9 100 en 2018, soit un recul de 27% en 2 ans.
- **Taux moyen de réussite de 51 % en première présentation**, et de 52,5 % en deuxième présentation, ces deux indicateurs étant en légère progression. À préciser que l'activité a été fortement affectée par le contexte sanitaire.
- Délai moyen de passage entre deux examens : 65 jours, contre 57 jours en 2019.

9.2.2 Le label « qualité de la formation au sein des écoles de conduite »

Parmi les principaux chantiers de l'année, il est à signaler la mise en œuvre du label « qualité de la formation au sein des écoles de conduite ». En Martinique, 8 établissements ont satisfait, à fin 2021, au cahier des charges défini pour la labellisation.

Ce label est une véritable opportunité pour le secteur, car il ouvre l'exclusivité de certaines formations aux établissements concernés :

9.3. La politique de sécurité routière

9.3.1. Déploiement du programme radars tourelles

En 2020, une liste de 42 sites a été validée dont 21 radars existants. Le mainteneur national est arrivé en Martinique fin mai 2020 afin de préparer les premières installations qui ont eu lieu début novembre 2020. En 2020, 6 tourelles ont été installées, puis 14 autres en 2021 entre mars et juillet dont un nouveau site au Morne-Rouge en agglomération dans la traversée de Fond Marie Reine sur la RN3.

Aujourd'hui, la Martinique compte 23 radars fixes (20 radars tourelles et 3 radars ancienne génération). Toutefois, en raison d'actes de vandalisme répétés, 11 radars fixes sont hors service.



Radar Tourelle - Morne-Rouge © DEAL 972

9.3.2. Instruction des demandes de transport exceptionnel

De nombreux dossiers complexes de 3^{ème} catégorie ont été instruits sur l'année 2021 dont plusieurs portaient sur des demandes de transport de plus de 100 tonnes. Le nombre de dossiers dédiés au transport exceptionnel était de 34.

Une douzaine de dérogations poids lourds ont été délivrées pour les week-end et jours fériés. La page internet DEAL consacrée à cette thématique a été entièrement mise à jour.

9.4. Les avis relatifs aux manifestations sportives

46 avis ont été rendus sur des manifestations sportives diverses en 2021 (course motocyclistes, courses automobiles, courses cyclistes et pédestres dont les trails).

5 Commissions Départementales de Sécurité Routière ont été organisées en vue de ces manifestations (courses à moteur).

9.5. L'observatoire de la sécurité routière

L'année 2021 présente un bilan contrasté en matière de sécurité routière avec **29** tués sur les routes (contre 28 en 2020), **15** conducteurs de deux-roues motorisés ont perdu la vie sur les routes martiniquaises soit 52% des tués. La mortalité pour les véhicules légers a doublé, passant de 4 à 8 en 2021 et ce malgré la baisse du trafic due au confinement et au couvre-feu.



Sécurité routière - Opération de sensibilisation ©DEAL 972

9.6. L'animation et la coordination de la sécurité routière

9.6.1 Partenariat avec le Parquet

Une dizaine de stages de sensibilisation et d'alternatives aux poursuites pénales à destination des primo-infractionnistes de la route a été organisé en 2021. Il convient de noter l'efficacité de ces actions avec un faible taux de récidive.

Une opération spécifique de sensibilisation d'alternative aux poursuites pénales pour les usagers de 2 roues motorisées s'est également tenue. Elle s'est nourrie d'une opération de contrôle routier sur l'ensemble du territoire d'une durée de 10 jours, et a pris la forme d'un module de sensibilisation en salle avec

des spécialistes de l'accompagnement de publics en difficulté, suivie d'ateliers pratiques sur le terrain animés par le chargé de mission « Deux-Roues Motorisés ».

9.6.2. Appel à projets sécurité routière

13 projets, concernant les grands enjeux locaux de sécurité routière tels que les usagers de 2RM, le partage de la route, les pratiques addictives (alcool, produits stupéfiants, la vitesse...) ont été financés. Une attention particulière a été portée sur le caractère innovant des projets (escape game, visibilité des cyclistes...), sur la variété des modes de diffusion du message à destination de publics variés (jeunes, sportifs, seniors, motards, personnes en difficultés...) et sur l'émergence de nouveaux partenaires (association de motards). Les partenariats signés en 2021 se caractérisent par leur variété et leur originalité.



9.6.3 Des actions de formation

De réels besoins en formation se font ressentir afin de fournir aux bénévoles les outils nécessaires à leurs interventions et l'actualisation de leurs connaissances. 8 sessions correspondant à 4 modules d'une demi-journée chacun sur différentes thématiques (Permis de conduire, alcool, 2RM, communication...), ont été mises en place, mais aussi le recrutement et la formation de nouveaux engagés de la sécurité routière.

9.6.4 Des actions de communication

L'année 2021 a été marquée par plusieurs campagnes de communication à destination du grand public. En partenariat avec la préfecture, la délégation à la sécurité routière (DSR) de Martinique a initié :

- l'élaboration et le tournage avec un réalisateur local (Radix Coporation) d'un spot de sensibilisation à la sécurité routière qui sera diffusé à la télévision, sur internet et les réseaux sociaux. La diffusion est prévue pour le 1er trimestre 2022 ;
- la conception et le tournage de 6 reportages diffusés sur la chaîne ViaATV (Émission « constat »), partenaire de la DSR de Martinique.

Par ailleurs, la chargée de mission coordination sécurité routière participe chaque quinzaine à une émission sur la radio Maxxi (« Les experts de l'automobile ») permettant une diffusion régulière de chroniques en lien avec les enjeux locaux de sécurité routière.



Sécurité routière - TournageATV ©DEAL 972



Miss Sécurité routière - agent DEAL ©DEAL 972



Lycée de Schoelcher@DEAL 972

10. Construire durablement

10.1. La construction de bâtiments accessibles, confortables et adaptés au territoire

Le contrôle du respect des règles d'accessibilité s'effectue sur dossier (commission plénière) ou sur site.

Ainsi, **13** sous-commissions accessibilité ont été organisées sur l'année, ce qui est à relever compte tenu de la situation sanitaire dégradée. Elles ont permis d'instruire favorablement **252** dossiers et de n'en rejeter que 10. Près de 30% des dossiers contenaient des demandes de dérogation aux normes d'accessibilité. Elles ont été, pour l'essentiel, acceptées par la commission.

S'agissant des visites sur site, la DEAL a pris part à 21 visites d'ouverture et 13 visites techniques.

Le contrôle réglementaire de la construction, notamment sur le volet sismique, est un enjeu majeur pour la Martinique située en zone de sismicité maximale. Ces contrôles reposent, soit sur la norme Eurocode 8, soit sur le guide Construction Parasismique pour les Maisons Individuelles (CPMI) Antilles zone 5. Ainsi, 6 contrôles ont été mis en place : 5 au CPMI et 1 à l'Eurocode 8 avec l'appui d'un contrôleur technique extérieur. Pour trois d'entre eux, le contrôle a mis en évidence des manquements - non respect de plans du bureau d'étude technique, absence d'étude de sol, corrections à produire - mais dans l'ensemble les corrections apportées ont permis la bonne continuité des projets.

10.2. La politique immobilière de l'État

Outre la mise en œuvre du plan d'actions du Schéma Directeur Immobilier régional (SDIR), il convient d'évoquer, pour 2021, les sujets suivants qui s'inscrivent dans les objectifs de la note stratégique 2021-2023 de la DEAL :

- **la résilience des bâtiments de l'État** : pilotage des opérations de sécurisation para-cyclonique de 23 bâtiments stratégiques (cellule de crise Préfecture, gendarmeries, Police Nationale ...) ; opérations financées à hauteur de 5,7 M€ par le plan France Relance ;
- **la mise en œuvre du Plan Séisme Antilles 3** : pilotage et conduite d'opération du confortement parasismique de 16 bâtiments stratégiques de l'État (Préfecture, gendarmeries, Police Nationale, CROSSAG ...) ; opérations financées à hauteur de 15 M€ ;
- **la rénovation énergétique des bâtiments de l'État** : pilotage et conduite d'opération de 21 projets financés pour 9,4 M€ par le plan France Relance. Pour la DEAL, l'opération consistera à installer des panneaux photovoltaïques en vue d'une auto-suffisance en énergie électrique ainsi que l'isolation et la réfection des toitures des bâtiments, la mise en place d'un éclairage extérieur alimenté par des panneaux photovoltaïques et le remplacement du transformateur électrique, soit des travaux d'environ 1 M€.

Inauguration bâtiment D Préfecture 972 @DEAL 972



Plan France Relance

5,7 M€

Résilience des bâtiments de l'Etat

9,4 M€

Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat

Hôtel de police - Fort-de-France@DEAL 972





Montagne-Pelée - UNESCO (Drône)@JB BARRET

11. Répondre efficacement aux situations d'urgence

Au-delà de cette pandémie qui perdure, d'autres risques se sont manifestés sur cette année 2021.

11.1. Le Plan ORSEC Volcan

Le passage en vigilance jaune de la montagne Pelée a accéléré le processus de mise à jour du plan ORSEC Volcan (Organisation de la réponse de sécurité civile en cas de catastrophe). La DEAL a pris sa part auprès de la préfecture dans la mise à jour des cartographies du plan ORSEC pour le volcanisme prenant en compte les nouvelles connaissances en matière de scénario de l'aléa volcanisme et les principaux éléments pour l'évacuation des populations des communes impactées par ce risque.

11.2. Le suivi des intempéries de novembre 2020

L'accompagnement des collectivités et des personnes sinistrées par les mouvements de terrain consécutifs aux inondations de novembre 2020, reconnus catastrophe naturelle, a été mis en place tout au long de l'année 2021 en lien avec les collectivités, les associations de riverains et les assureurs.

De multiples expertises de terrain ont été effectuées, en coordination avec les techniciens des collectivités impactées, pour établir le rapport technique attendu par la direction générale des Outre-Mer (DGOM) et la sécurité civile. Au final, ce sont 17 collectivités (dont Cap Nord et la CTM), pour 119 opérations, dont les dossiers ont été validés, ce qui représente un montant des dégâts sur les biens non assurables des Collectivités éligibles au Fonds de Secours Outre-mer (FSOM) de plus de 33 M€.

Un comité de suivi piloté par le sous-préfet se réunit mensuellement depuis janvier 2021. A ce titre, la DEAL contribue à la prise en charge financière des loyers, engage des études géotechniques, instruit les demandes d'acquisition de biens par le fonds Barnier et accompagne, avec un fort appui des bailleurs sociaux et des CCAS, le relogement des ménages sinistrés du Nord.

73 familles, majoritairement samaritaines, sont concernées. L'arrêté préfectoral de réquisition des logements vacants du 03 juin 2021 a permis de prioriser les ménages sinistrés sur les 52 logements mis à disposition par les bailleurs sociaux. 45 familles sont effectivement relogées dans le parc social et 11 dans le parc privé. Un accompagnement social renforcé par l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) a été mis en place pour les ménages non encore relogés.



Résidence Reculée à Sainte-Marie @DEAL 972

1.3. L'atelier transports

L'année 2021 a également été marquée par une crise sociale ayant donné lieu à des ateliers d'échanges notamment sur le secteur transports dont la DEAL a assuré l'animation.

Trois thématiques ont ainsi été traitées à travers 12 rencontres et ont donné lieu à des propositions d'actions :

- le transport routier de matériaux de carrière avec en particulier des préoccupations liées à l'accès à la commande publique, la question du prix de vente des prestations et les modalités de la cessation d'activité des anciens opérateurs ;
- la situation sociale des anciens transporteurs interurbains de voyageurs avec en particulier les modalités de leur cessation d'activité dans des conditions décentes ;
- la situation des taxis avec en particulier la création de la commission locale du transport public particulier de personnes (CLT3P).

Ces rencontres se sont déroulées dans un climat constructif et serein.

Pour le reste, l'activité a consisté à suivre les autres financements en place, notamment le Fonds Exceptionnel d'Investissement, le Contrat de Convergence Territorial et le plan France Relance mis en place par le Gouvernement.



ODD@DEAL 972

12. Organisation et moyens au service du collectif de travail

12.1. La mission enquêtes publiques et affaires juridiques

Outre le contentieux de l'urbanisme, la mission a également en charge les enquêtes publiques relevant du code de l'Environnement et de l'expropriation (7 enquêtes ont été organisées en 2021) et assure le secrétariat et la tenue de plusieurs commissions.

Cette année, 14 commissions se sont tenues :

- **3 CODERST** (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques) dont 1 en formation spécialisée résorption de l'habitat insalubre, sollicités en phase décision sur des autorisations de prélèvement d'eau pour une utilisation agricole ou sur le projet d'arrêté préfectoral de prévention des nuisances sonores en Martinique
- **5 CDNPS** (Commission départementale de la nature, des paysages et des sites) pour donner un avis sur des dossiers tels que les travaux de restauration de l'habitation Céron ou le PLU du Lorrain
- **5 Commissions de conciliation** pour traiter des litiges entre locataires et propriétaires
- **1 commission départementale de recrutement des commissaires enquêteurs** pour fixer la liste des commissaires enquêteurs retenus pour l'année 2022.

12.2. La mission d'appui au pilotage

Une nouvelle organisation pour plus d'efficacité

Cette mission prend en compte diverses évolutions et restructurations récentes, notamment, la création du secrétariat général commun (SGC), courant 2021, l'émergence de missions à caractère très spécifique ou encore le renforcement de la fonction d'assistant à l'adjoint sécurité défense.

La mission compte désormais **16** agents, répartis au sein de 6 pôles :

- **Pôle Stratégie/Performance** qui a en charge les volets pilotage budgétaire, contrôle de gestion, et la démarche qualité (organisation des circuits comptables, pilotage des effectifs, contrôle hiérarchique interne, plan ministériel d'administration exemplaire...)
- **Pôle médico-social/Sécurité Prévention**, auprès du médecin traitant (amélioration des conditions de vie au travail et de vie personnelle des agents, accompagnement au changement, prévention de la désinsertion professionnelle, prévention des risques Psycho-sociaux)
- **Pôle Achats** notamment les commandes publiques
- **Pôle Promotion du Développement Durable** qui pilote notamment la démarche éco-responsable et entretient un partenariat avec les associations martiniquaises oeuvrant pour la protection de l'environnement
- **Pôle Documentation/Archives** qui a également en charge l'accompagnement des démarches dématérialisées et la mission de Référent Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI)
- **Pôle Communication** qui organise des actions de communication interne et externe, apporte son expertise aux services, réalise des produits communicants et administre les sites internet et intranet de la DEAL.

Chiffres-clés



- **13 projets associatifs** subventionnés, à hauteur de **36 600 €**
- **163 documents versés aux archives**
- **332 revues consultées**
- **8 créations graphiques**
- **6 micros-trottoirs**
- **15 vidéos réalisées**
- **9 communiqués de presse**
- **166 741 visites** sur le site internet soit une augmentation de **22,5 %** par rapport à 2020

Un engagement pour un service public de qualité

Depuis janvier 2021, la DEAL s'engage dans la démarche « Service Public + », commune à toutes les administrations publiques et visant à améliorer ses relations avec les usagers : plateforme numérique dédiée, démarches en ligne, indicateurs de transparence du service, valorisation des actions éco-responsables.

La DEAL maintient également son exemplarité en matière de « Service Public éco-responsable ». Plusieurs actions ont été mises en oeuvre, notamment l'installation de bornes de recharge pour **les** véhicules électriques, la mise en place du forfait mobilité durable de 200 € pour les agents de la DEAL, l'achat d'un vélo à assistance électrique ou encore la formation des agents à l'éco-conduite.



La promotion du développement durable

Afin de mieux faire connaître les initiatives locales s'inscrivant dans les objectifs du développement, la DEAL a réalisé en collaboration avec l'Agence Française de Développement, 5 spots éducatifs diffusés sur Martinique La Première, les réseaux sociaux et également accessibles depuis le site internet de la DEAL Martinique.



**Direction de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement de Martinique**

B.P.7212 - Pointe de Jaham
97274 SCHOELCHER CEDEX

Tél : 0596 59 57 00

www.martinique.developpement-durable.gouv.fr